

> UN PLOUF ... ???

La mairie a remis aux chasseurs et aux pétanqueurs une enveloppe de 375€ chacun, correspondant aux bénéfices de la vente des assiettes de tapas lors de la soirée Flamenco du 29 août.

Merci pour leur aide sur cette manifestation culturelle municipale.



> FÊTE LOCALE

La fête locale au cœur des débats du conseil municipal : Le conseil municipal, après en avoir débattu, décide 3 axes de réflexion pour l'organisation de la fête locale :

- La fête locale se déroulera sur 2 jours (week-end).
- Les réglementations préfectorales seront scrupuleusement respectées (*horaires, débit de boissons, circulation et stationnement...*).
- Le comité des fêtes doit réfléchir pour faire évoluer la fête locale sur les bases des orientations sus nommées.
- Le conseil municipal réunira les 16/25 ans du village pour leur demander leurs attentes et points de vues sur la fête locale.

> MARDI MATIN 8H00 : REUNION DU PERSONNEL



Tous les mardis matins, le maire réunit l'ensemble du personnel municipal afin de faire le point sur le travail de la semaine, ce moment de synthèse et d'organisation permet de se projeter et d'organiser au mieux le travail de chacun sans se disperser en fonction des priorités.

> Les panneaux d'entrée de village en occitan



De l'Atlantique aux Alpes, de la Loire aux Pyrénées s'étend le territoire de l'Occitanie. Ces départements ont en commun un drapeau, une langue, une culture.

Décider d'arborer un drapeau rouge et jaune au fronton d'une mairie à côté du drapeau français et européen, mettre des panneaux de signalisation en langue d'OC, c'est affirmer cette double culture et rappeler l'identité de notre territoire afin de mieux s'ouvrir au monde.

> La Maison de la Vie Associative

L'appartement au dessus de la bibliothèque vient d'être libéré. Comme annoncé dans notre projet, nous y hébergerons les associations du village.

Cet endroit, mis à disposition par la mairie, deviendra le siège de toutes les associations ; elles disposeront de petites salles de réunion et pourront s'organiser à leur gré et gérer ces locaux de façon autonome.



Nouveaux horaires du personnels

Les employés de mairie ne font plus la journée «matin» et leurs horaires ont été révisés et harmonisés en conformité avec leur contrat.

Le secrétariat de mairie est ouvert :

Lundi : 8h-12h 14h30-18h30

Mardi : 13h30-17h30 fermé le matin

Mercredi : 8h-12h 13h30-17h30

Jeudi : 8h-12h fermé l'après-midi

Vendredi : 8h-12h 13h30-17h30

> L'entretien des chemins, nettoyage du village et des ruisseaux

Le travail ne manque pas pour les quatre employés municipaux : entretien des égouts et des chemins, nettoyage du ruisseau de la Régus et des espaces verts, montage et démontage des installations de la journée du 29 août.



Numéro 5 - Septembre 2009

Félines-Minervois

> "Qu'aurions nous fait sans vous ?"

Allocution du maire lors de l'inauguration de la Place d'Espagne le 29 août 2009.

La misère ne favorise que rarement la conscience, elle exacerbé les instincts et met les hommes sur les routes de l'exil.

Hier, Espagnols de Jaen ou d'ailleurs, aujourd'hui jeunes Afghans ou Africains noirs, toujours les mêmes causes, les mêmes effets, toujours la même indifférence, ces regards des autres, détournés, faussement compatissants, c'est le lot des immigrés.

Il faut du temps pour être «un autre» ailleurs qu'à la source de son histoire, de sa langue, de sa culture, de sa famille.

Je connais plein d'immigrés espagnols qui y sont parvenus, sans rien renier d'essentiel, parfois au bout de l'autre génération, toujours en laissant fondre au mélange des autres, le souvenir des figues de barbarie et de leurs piquants qui dérangent.

Qu'ils soient immigrés de l'économie ou immigrés de la guerre, bien accueillis ou mal accueillis, c'est avec leur force de travail qu'ils se sont intégrés.

Travailler et ne rien dire, ne rien dire de la pauvreté, ne rien dire de la guerre, ne rien dire des Républicains, ne rien dire des Francoïstes...

Je dois dire à ce sujet avoir longtemps cru que les bons étaient les Républicains et les méchants en face. Les choses sont plus compliquées, les certitudes ont du mal à en être. Comme ce qui est de savoir «qu'aurions nous fait sans vous, sans vos mains, sans vos enfants!» Vous avez construit nos maisons, sauvé nos écoles, rentré nos raisins, et gagné notre affection.

Immigrés espagnols, vous avez souvent dans la douleur, parfois sous les quolibets, gagné d'être des nôtres et nous, de ne plus être, grâce à vous, tout à fait comme avant.

Ce quartier où nous sommes, beaucoup d'entre vous l'ont fréquenté au début de leur arrivée au village, il est bien qu'en devenant Place, il porte votre nom.

De l'odeur des jasmins des patios du quartier juif à Cordoue aux «churros con chocolate» épais comme le Barrio de Séville ou les ronds sur le «i» du Catalan Miro, il y a toujours une Espagne en moi qui pousse un peu sa corne.

Jean Pierre Pastre.

> Une soirée pour l'histoire et aux couleurs de l'Espagne



Samedi 29 août, les Félinois ont été invités à visiter l'histoire des quatre anciens maires depuis la Libération. En dévoilant des plaques à leur nom installées sur les places du village, un hommage leur a été rendu. Une déambulation fort suivie, a démarré dans la cour du château avec un

hommage à Charles Barthe ; elle s'est poursuivie sur l'esplanade de l'épicerie à la mémoire de Jean Louvière ; puis devant la placette rue de Brama, le souvenir d'André Séguy a été salué ; enfin, elle s'est terminée Place de l'Occitanie par l'évocation de René Mathieu. La marche a pris fin rue du Puits avec l'inauguration de la Place d'Espagne pour saluer le rôle joué par la communauté espagnole dans l'édification du village d'aujourd'hui.

La Place de la Mairie avait revêtu les couleurs de l'Espagne pour une

soirée Andalouse avec un spectacle de danseuses et de musique Flamenco. Les producteurs du village étaient présent pour proposer leurs vins tandis que les tapas ont été préparées par les chasseurs et pétanqueurs. De l'avis unanime, ce fut une belle soirée.

> Rentrée des classes De plus en plus d'enfants à l'école

Les vacances sont bien finies pour les 43 enfants, de la Petite Section de Maternelle au CM2, qui ont fait leur rentrée le 3 septembre à l'école de Félines. Nous nous réjouissons de cette hausse d'effectif...



PHOTO / L'équipe enseignante (de droite à gauche) :
Marie-Thérèse Perez, Atsem, Marion Fontanieu, enseignante de la classe de maternelle CP et Flora Delmouly directrice et maîtresse des grands du CE1 au CM2.

Calendrier de fin d'année

- Octobre : soirée Karaoké au foyer
- 30 octobre au cellier : "Le gai savoir de l'acteur" de Dario Fo, spectacle proposé par la bibliothèque et la Direction Départementale du Livre et de la Lecture
- Vendredi 20 novembre : Mémoire de Minervois - Apéro Chanté au Cellier avec le collectif Lo Bramas, rencontre de choeurs
 - Dimanche 6 décembre : Marché de Noël
 - Samedi 12 décembre : Ateliers de Noël
- Dimanche 13 décembre : Concert de Noël à l'Eglise
 - Lundi 21 décembre : Fête de la Lumière
 - Vendredi 31 Décembre : Réveillon au foyer

Brèves

> **ECOLE** : L'école a été dotée par l'Inspection Académique de matériel informatique de pointe : vidéoprojecteur, ordinateurs portables, tableau blanc interactif. Les enfants pourront donc s'initier au maniement de l'outil informatique, d'internet et autres technologies de pointe.

> VENTAJOU

Le poteau en fer a enfin été enlevé afin de dégager la vue ; à la place, une table d'orientation a été installée.



> SOUS HAUTE TENSION

Une équipe d'ERDF spécialisée dans les travaux sous tension a installé un interrupteur à commande manuelle (IACM) sur une ligne 20 000 volts sur le poste du chemin de Brama. Lors de conditions atmosphériques exceptionnelles, la robustesse du réseau sera accrue et il sera alors plus facile de localiser l'incident et d'en maîtriser les conséquences. Un exploitant dépêché sur place actionnera l'interrupteur, isolant ainsi le problème rencontré. Ce sectionnement de la ligne permettra la réalimentation électrique du plus grand nombre d'habitants.



> ADSL

Le 18 mégabits se fait attendre La fibre optique a été déployée dans le village, mais il manque encore des raccordements au central qui se feront dans le courant du mois d'octobre. Dès que Orange alias France Télécom donnera son feu vert, les personnes désireuses de bénéficier d'une connexion internet très haut débit illimitée devront souscrire un abonnement «fibre optique» (à titre indicatif : internet + TV + Téléphone, environ 44 € par mois chez Orange). Le branchement est annoncé pour fin novembre ...

> Le village accède à la modernité technologique

> TÉLÉPHONIE MOBILE

Ce texte a été proposé par le maire au Conseil Municipal du 4 septembre 2009 pour «trancher» le débat normal, mais contradictoire qui s'était installé. Il a été voté par la majorité du conseil : 9 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention. C'est cette résolution qui prévaut désormais.



Dans notre projet, il était question de moderniser le village et notamment de permettre aux Félinois d'accéder comme 97% de la population du pays à l'utilisation du téléphone portable.

- Le Conseil général, dans sa volonté d'aider les communes exclues du réseau, dites en "zone blanche", finance intégralement l'installation sur notre territoire d'une antenne relais pour assurer ce service.

- Cette installation se fera en convention avec SFR qui bénéficiera d'un bail gratuit de terrain. Mais le réseau sera mutualisé avec tous les opérateurs.

Le maire a souhaité que soient exposés les principaux arguments des opposants à cette délibération :

- L'antenne-relais est imposée à tous. Elle émet et reçoit en permanence les ondes nécessaires à sa localisation et aux communications, avec des puissances variables.
- Les ondes émises par ces antennes ne sont pas sans conséquences. Certaines personnes y sont très sensibles et des études sont menées actuellement pour en mesurer la dangerosité. La décision d'implanter une antenne-relais engage la responsabilité de la Commune et ne peut être «banalisée».
- Pour construire un compromis acceptable pour tous qui respecte les projets réalisés et la santé des habitants, utilisateurs ou non des mobiles, nous avons demandé d'amender la convention SFR et de participer au programme national d'expérimentation des faibles puissances.



> Le village maintient le cap du côté des services et des solidarités ...

> Contrats aidés par l'Etat : Embauche de deux employés en Contrat à Durée Déterminée

Le 10 août, Benjamin Marty et Julien Chabbert ont pris leur fonction d'Agent technique stagiaire. Ils ont été retenus après appel à candidature dans le cadre d'un C A E (*Contrat d'accompagnement vers l'emploi*). Ces contrats à durée limitée sont destinés à des personnes sans emploi pour les aider pendant leur recherche d'un emploi stable.

Le contrat est institué pour une période d'un an, renouvelable une fois. Il n'est

pas suivi d'une embauche. Ces contrats sont financés à 90% par l'Etat ce qui laisse une charge à la commune de 1200€ par an et par agent, largement supportable par le budget de la commune. Le temps de travail est de 30 heures par semaine. Ils se sont tous les deux rapidement intégrés à l'équipe municipale pour participer aux travaux de la commune sous la responsabilité hiérarchique des deux titulaires.

> Services municipaux péri-scolaires

Une réunion de pré-reentrée a eu lieu avec le personnel municipal œuvrant autour de l'école : Françoise Carbonnel responsable de la garderie, Bernard Marteau (surveillance cantine), Mathilde Paicheler de l'APEF, Flore Bunel (entretien des locaux), Marie-Thérèse Perez (ATSEM). Les enseignantes étaient présentes afin de définir l'organisation des services proposés aux parents d'élèves dès la rentrée.

	GARDERIE	CANTINE
HORAIRES	7H45 à 8H50 16H30 à 18h30	12h à 13h20 2 services de cantines (paniers - repas)
ENCADREMENT	Françoise Carbonnel	Françoise Carbonnel Bernard Marteau
TARIF	15€ / mois (garderie + cantine)	5€ / mois si cantine seulement

Ce dispositif, valable pour le 1^{er} trimestre seulement, sera réorganisé au mois de janvier après le départ à la retraite de Marie-Thérèse Perez.

Après réflexion et débat, dans un souci de solidarité, la mairie réaffirme sa volonté de maintenir au plus bas les tarifs de la cantine et de la garderie. Néanmoins, il s'agit d'un service municipal dont le personnel encadrant est responsable ; sous forme de lettre co-signée des 3 parties, un petit contrat moral est passé entre les parents, les enfants et le personnel municipal afin de garantir un comportement correct des enfants au cours de ces moments de cantine et de garderie.

> Coupe de bois : partage des ressources

L'autorisation de coupe de bois réglementée sur le domaine communal est reconduite cette année sur les mêmes bases que l'année dernière pour les Félinois qui en manifestent le besoin. Les inscriptions sont ouvertes en mairie depuis le début du mois de septembre. Une fois les inscriptions clôturées dans le courant du mois d'octobre, le technicien de l'ONF accompagné de Guy Sabarthès, détermineront la zone de coupe et constitueront des lots qui seront tirés au sort sur place. Le tarif de 50€ est maintenu, les bénéficiaires s'engageront à respecter les consignes précises sur les règles d'abattage afin de préserver et d'entretenir le domaine forestier. Le profit de la vente des lots sera utilisé, comme l'année dernière, pour fournir gratuitement du bois à celles et ceux qui, pour des raisons liées à leur état, ne peuvent couper le bois eux-mêmes.



Brèves

> CAMPLONG

Pause détente aménagée pour les promeneuses de Camplong. Après maintes demandes, les dames de Camplong ont vu leur souhait réalisé lorsque les employés de mairie ont installé un banc pour leur permettre de faire une petite halte pour se reposer. Nous essaierons de poursuivre l'aménagement.



> CASERNE

Avancement des travaux de la caserne des pompiers



1. Panneaux photovoltaïques



2. Face Nord, Les abords de la caserne changent de visage.

> LOCATION DE TERRES ET DROIT DE CHASSE

Le conseil municipal a loué des terres communales aux Félinois qui avaient un projet agricole. Il continuera à le faire au cas par cas en fonction de la pertinence des projets présentés. Il n'est pas inutile de préciser à nouveau que lorsque la commune loue une terre ou en transfère la gestion, en aucun cas, elle ne transfère le droit de chasse au locataire. L'organisation de la chasse sur la commune est sous la responsabilité du syndicat des chasseurs qui la gère par délégation.

